

Réponse au
Discours.

et judicieuse d'une constitution libre et essentiellement Britannique.

Que nous apprenons avec la plus grande satisfaction que le Gouvernement de Sa Majesté a pleinement rempli la promesse libérale de garantir l'emprunt que cette Province avait en vue d'effectuer; et nous recevrons avec le plus grand plaisir de votre Excellence l'acte du Parlement Impérial qui donne suite à ses intentions. Nous considérerons avec le plus grand soin l'importante communication que votre Excellence a l'intention de nous soumettre relativement à sa correspondance avec le Gouvernement de Sa Majesté, sur le mode dont cet emprunt pourrait être employé avec plus d'avantage pour la Province. Nous remercions votre Excellence de l'adoption de tous les moyens en son pouvoir, pour obvier aux inconvéniens d'un délai, et avancer les travaux publics; et nous nous réjouissons d'apprendre qu'elle espère pouvoir, avant l'expiration de la présente Session, les augmenter considérablement.

Nous apprenons avec beaucoup de plaisir de votre Excellence que, quoiqu'il ait été trouvé impossible d'effectuer l'arrangement qui avait été proposé l'année dernière, pour assister les Emigrés industriels, cependant, pour accomplir la promesse faite à ce sujet, le Gouvernement de Sa Majesté a obtenu du Parlement un octroi de deniers, afin de secourir les Emigrés nécessiteux à leur arrivée dans ce pays; et ce sera une satisfaction pour nous d'apprendre, que, quoique le nombre d'Emigrés arrivés directement de la Mère-Patrie, ou par la voie des États-Unis, dans le cours de la présente saison, soit beaucoup plus considérable que celui de l'époque correspondante de l'année dernière, aucun parmi eux ne s'est trouvé dans un dénuement assez grand pour mettre votre Excellence dans la nécessité de s'adresser à cette Chambre pour prendre des moyens de venir à leur secours; et nous partageons avec elle l'espoir qu'ils ont les plus grandes chances de voir finalement, au sein de la prospérité, leur efforts couronnés de succès.

Qu'il est très agréable pour cette Chambre d'apprendre de votre Excellence que l'état du revenu est très satisfaisant, et que la mesure patriotique que la Législature a adoptée dans la dernière Session, en augmentant les taxes sur les importations, afin de rétablir le crédit de la Province, et de faire face aux dépenses que vont nécessiter l'achèvement et l'extension des travaux publics, a été accompagnée d'un succès complet.

Que nous sommes d'opinion que le tarif du Parlement Impérial, établi pour les Possessions Britanniques de l'Amérique du Nord, a été fait dans l'esprit le plus libéral en ce qui concerne cette Province, et en favorisant essentiellement les intérêts financiers et commerciaux, et nous allons procéder avec diligence à faire les changemens nécessaires pour mettre les lois qui ont rapport au revenu, en harmonie avec elle-mêmes, et avec les Actes passés par le Parlement Impérial.

Nous apprenons avec joie et reconnaissance que le Gouvernement de Sa Majesté a manifesté les dispositions les plus libérales relativement aux droits sur les produits agricoles, dans leur rapport avec le commerce du Canada; et je suis porté à croire qu'il sera fait des arrangemens pour augmenter les débouchés des produits Canadiens, d'une manière également avantageuse pour cette Province et pour la Mère-Patrie.

Que nous considérerons avec le plus grand soin les modifications qui pourront être proposées pour donner suite aux grandes mesures de la dernière Session, qui ont occupé l'attention de votre Excellence, afin de donner effet à leurs dispositions développant les principes sur lesquels elles sont fondées, et en les faisant harmoniser avec l'esprit des institutions sous lesquelles elles ont vu le jour.

Que nous prêterons cordialement notre assistance pour considérer la mesure importante de

l'établissement des Conseils de District, dont les détails ne pouvaient être perfectionnés que par l'expérience, afin d'y faire les amendemens propres à faire disparaître tous les obstacles qui s'opposent à l'opération efficace et facile de ces institutions.

Que nous donnerons aussi notre attention très sérieuse à l'important sujet de l'éducation, afin d'assurer le succès et les avantages de l'acte passé pour cet objet; en même temps, il est consolant de remarquer l'impulsion qui a été donnée à l'éducation, tant dans les branches élémentaires, que dans les plus hautes branches de l'enseignement. Le résultat ne peut manquer de conférer les plus grands avantages à toute la Province.

Que nous pensons pleinement avec votre Excellence, que ce moment semble présenter une occasion favorable de réorganiser la milice de la Province, et nous travaillerons avec plaisir à toute mesure ayant pour but d'alléger les fardeaux inutiles qui pèsent sur le peuple, et de placer ce bouclier de la défense publique sur un pied plus ferme et plus satisfaisant.

Que nous remercions humblement votre Excellence de l'assurance qu'elle nous a donnée que nous pouvions compter sur son appui et sur sa co-opération cordiale, dans le perfectionnement de ces mesures, et des autres mesures qui seront portées devant nous, ainsi que dans tous nos travaux. Nous voyons la Province enfin heureusement sortie d'un état sérieux de de crise et de danger, et la perspective d'une brillante aurore s'ouvrir maintenant devant elle; nous apprécions tout le prix de la promesse d'une paix assurée sur une base honorable et avantageuse, — le rétablissement de la tranquillité et de la sécurité — la renaissance du crédit financier et de la confiance commerciale, joints à la jouissance d'institutions libres et permanentes. Ce sont là des bienfaits dont le Canada a tout lieu d'être reconnaissant; nous pouvons assurer votre Excellence que nous emploierons tous nos efforts à les défendre, et tout notre orgueil à les perpétuer.

M. Baldwin a proposé en amendement, secondé par M. Barthé, Que tous les mots après "Que" dans la dite motion, soient retranchés, et les suivans substitués: "il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour remercier Son Excellence du Discours très-gracieux qu'il a prononcé du Trône, à l'ouverture de la présente Session du Parlement Provincial, et pour transmettre à Son Excellence l'assurance de nos regrets, à la vue de la circonstance pénible qui a terminé le Gouvernement de son prédécesseur, en même temps le féliciter d'avoir pris les rênes du Gouvernement de cette Province. Nous assurons Son Excellence que, dans l'exercice des hautes et importantes fonctions auxquelles elle a été appelée, Son Excellence recevra en tout temps de cette Chambre, l'appui auquel elle a constitutionnellement le droit de s'attendre, comme Représentant de la Souveraineté, et que nous n'avons pas lieu de douter, qu'en exerçant la Prérogative Royale, et choisissant ce moment pour la convocation du Parlement, Son Excellence n'a agi que dans des vues avantageuses pour le service public.

Nous assurons Son Excellence que nous nous réjouissons sincèrement d'apprendre, que depuis notre dernière réunion, la Providence a dirigé heureusement, pour la sécurité et l'avantage de la Province et de l'Empire Britannique, plusieurs événemens d'un grand intérêt public.

Que la naissance d'un Prince destiné, avec la protection du Tout-Puissant, à occuper le Trône Britannique, est pour nous, et pour tous les fidèles sujets de Sa Majesté, une source de joie la plus vive; et c'est avec la plus grande satisfaction que nous nous joignons à vous pour féliciter cordiale-

Réponse au
Discours.

Amendement.